

Lycée Gustave Eiffel

Protocole Sanitaire de reprise des cours en présentiel en juin 2020

Version 3.0 du 27 mai 2020

Validée par la Commission Hygiène et Sécurité du 27 mai 2020

Cadre général :

La priorité de la reprise des cours en présentiel est et demeurera la sécurité sanitaire de tous : personnels, élèves et apprentis.

Les mesures qui sont ici présentées sont valables jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si les circonstances devaient imposer que des mesures particulières soient prises pour la rentrée de septembre 2020, celles-ci feraient l'objet d'un protocole spécifique.

Afin d'accueillir au mieux tous les membres de la communauté éducative, des choix ont dû être faits :

- Pas plus de 200 élèves simultanément en présentiel. Il s'agit là d'un effectif théorique, qui correspond à la somme des effectifs des classes convoquées chaque jour
- Le choix des classes a priorisé les 2ndes, 1ères Bac et toutes les classes de CAP. Les terminales ne viendront que de façon très ponctuelle. Ce choix a été dicté à la fois par la volonté de reprendre contact avec ceux qui seront élèves au lycée l'an prochain, mais aussi pour accueillir les élèves les plus fragiles. Les 3^{ème} PM seront également présents
- La présence des élèves sera limitée à 3 ou 4 demi-journées consécutives, et soumise au volontariat.
- Les enseignements professionnels constitueront l'essentiel des cours dispensés en présentiel. Les cours d'enseignement général seront limités dans le temps, et essentiellement pour assurer le suivi des cours à distance.
- Les professeurs qui ne pourront être présents poursuivront en enseignement à distance. Ils pourront transmettre documents et consignes via leurs collègues présents au lycée.
- Les horaires du lycée n'ont pas été modifiés
- M Farès a confectionné des emplois du temps. Ceux-ci vous seront communiqués dès que nous aurons une visibilité complète sur les enseignants qui seront présents

Nous avons adapté également les conditions matérielles pour assurer un accueil satisfaisant :

- Chaque personnel « Education Nationale » aura à sa disposition 2 masques en tissus d'une visière, d'un ouvre portes, ainsi qu'un petit flacon de gel hydro-alcoolique rechargeable. Le Ministère de l'Education Nationale a également mis à disposition des enseignants deux masques jetables par journée de travail. Ceux-ci seront distribués selon les journées de service de chacun. Des thermomètres pourraient servir pour lever le doute sur des cas suspects.

- Les personnels du CRIF sont équipés par leur administration, mais ils disposeront en plus de visières de protection et de masques faits au lycée, ainsi que d'un ouvre porte.
- Nous avons construit quatre lavabos équipés de distributeurs de savon avant l'entrée dans le bâtiment pour assurer le nettoyage obligatoires des mains des élèves et apprentis. Le séchage des mains sera fait avec du papier mis à disposition.
- Le personnel sera équipé de dispositifs d'ouverture de portes permettant de les ouvrir sans les mains.
- Une information des élèves (gestes, distances à respecter, explicitation des aspects du protocole sanitaire,...) sera faite dès les premières heures de leur présence au lycée par les professeurs d'EPS, coordonnée par Mme Parmentier, infirmière.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont apporté leurs compétences, leurs idées, leur courage mais aussi leur bonne humeur à l'élaboration de ce protocole, et plus particulièrement les collègues qui sont venus fabriquer masques, visières et les équipements sanitaires indispensables à la reprise.

D. GEISTLICH, Proviseur

Fiche 1 : Nettoyage et désinfection

Nettoyage et / ou désinfection avant la reprise	<p>Effectués par les agents disponibles une semaine avant la reprise effective des cours.</p> <p>Le lycée ayant accueilli des personnels durant la période de confinement et ce depuis le 27 avril, une désinfection sera effectuée dans les locaux occupés le 28 et 29 mai et un protocole de nettoyage habituel de rentrée sera appliqué sur le reste du lycée.</p> <p>Il n'est pas possible d'assécher les bassins de rétention d'eau pluviale</p>
Nettoyage après la reprise	Sera assuré par les agents présents. Le lycée est équipé d'un stock suffisant de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476
Fréquence nettoyages / nettoyages + désinfection	<p>Nettoyage de tous les espaces une fois par jour, effectué par les agents</p> <p>Nettoyage / désinfection des objets fréquemment touchés effectué par les agents pour les parties communes, réduction des surfaces à nettoyer par l'utilisation de dispositifs évitant de toucher les poignées de portes. Les portes de salles de classes, des ateliers et des bureaux resteront ouvertes.</p> <p>Désinfection des objets manipulés par les élèves à la fin de chaque cours effectuée par les enseignants et les élèves : des vaporisateurs étiquetés par N° de salle et contenant du produit à la norme EN 14476 seront disponibles dans les locaux .</p>

Fiche 2 : Sanitaires

Sanitaires	<p>Ils seront pourvus de savon et d'essuie-mains papier. Ces consommables seront rechargés régulièrement.</p> <p>Un urinoir sur deux sera condamné.</p> <p>La présence des élèves dans les sanitaires sera limitée par voie d'affichage et par le contrôle régulier des AED.</p> <p>Les agents assureront le contrôle régulier de la propreté et de l'approvisionnement en consommables</p>
Vestiaires	<p>Les élèves devront obligatoirement pénétrer dans les vestiaires avec des masques de protection car les distances de sécurité sont impossibles à faire respecter. Ces masques seront fournis par le lycée.</p> <p>Il n'est pas possible de neutraliser les places assises. Seuls les masques assureront la protection des élèves.</p>
Salles de douches	<p>Une coupure d'eau interdira leur usage et leur accès sera neutralisé.</p>

Fiche 3 : l'accueil des élèves

Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et les flux de personnes	La présence des AED sera organisée par Mme la CPE
Port du masque pour les accueillants et gel hydro-alcoolique à sa disposition	Comme tous les personnels du lycée les AED disposeront de masques en tissus, d'une visière, d'un ouvre portes et d'une dose de gel rechargeable
Identifier les flux d'entrée et de sortie	La grille du lycée comportera un sens entrée et un sens sortie. Idem pour les portes du lycée face à l'accueil
Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par tous les moyens possibles	Disposition concernant principalement le premier degré. Les entrées et sorties seront fluidifiées au mieux.
Assurer une signalétique facile à comprendre et visible	Reprise de la signalétique actuelle et un fléchage au sol sera appliqué.
Maintenir les portes d'entrée ouvertes pendant l'accueil	Les portes d'entrée seront bloquées en position ouverte durant les mouvements importants (intercours, récréations)
Privilégier une arrivée échelonnée	Impossible à mettre en place compte tenu des contraintes liées au lycée (cours de 3 ou 4 heures, utilisation fréquente des vestiaires, etc.) et aux transports (90% des élèves prennent les transports en commun)
Communiquer avec les familles sur le respect des horaires	Concerne le 1 ^{er} degré
Proscrire l'accès aux locaux à toute autre personne externe à l'établissement	Concerne le 1 ^{er} degré. Les procédures Vigipirate sont maintenues. Tout visiteur qui se présentera à l'accueil devra se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique et devra porter un masque, faute de quoi l'entrée au lycée lui sera refusée.
Organiser le lavage des mains	Tous les élèves devront se laver les mains avant d'entrer dans le lycée. Des lavabos et du savon seront à leur disposition à l'entrée du lycée, sous le hall. Un AED contrôlera que ce lavage est bien effectué.
Assurer un accès direct en classe	A leur arrivée au lycée les élèves se rendront directement devant leur salle de classe
Informers régulièrement les familles	Les familles seront informées du présent protocole, qui sera disponible sur le site internet du lycée. Les canaux habituels de communication seront utilisés pour toute information complémentaire

Fiche 4 : les salles de classe

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre	Aucune salle ou atelier n'accueillera plus de 13 personnes simultanément (12 élèves et un professeur) Il y aura juste le nombre de chaises nécessaires. Les professeurs s'assureront que les élèves respectent les consignes durant les cours et veilleront à ce que le mobilier non utilisé, isolé et protégé par de la rubalise, reste propre.
Veiller à limiter les croisements dans la classe	Les professeurs seront chargés de limiter les déplacements au strict nécessaire. L'entrée en classe sera organisée de façon à ce que les premiers élèves qui rentreront occuperont les places les plus au fond de la classe. Ainsi les élèves ne se croiseront pas.
Limiter les déplacements des élèves	Les élèves, sauf exception, ne changeront pas de classe au cours de la journée
Port du masque	Le port du masque ou d'une visière de protection sera obligatoire à tout moment de la journée et en toutes circonstances pour tous les personnels. Il sera obligatoire pour les élèves dans les espaces où la distanciation n'est pas possible à respecter (vestiaires par exemple) et recommandé dans les autres espaces du lycée.
Aération des salles	Les salles sans VMC seront ventilées. Les professeurs recevront des consignes à ce sujet et les salles sans VMC seront clairement identifiées par un affichage.
Avant l'entrée en classe	Le professeur ouvre la porte avec le dispositif adéquat et vérifie visuellement que la salle est propre à accueillir les élèves. (tables et chaises correctement disposées, vaporisateur de désinfection à proximité, etc.) Il rappelle les règles sanitaires aux élèves et les fait entrer en respectant les distances de sécurité.
Pendant la classe	Le professeur vérifie que les règles sanitaires sont respectées (distances, circulations limitées, pas de prêt de matériel personnel) L'usage des manuels est à proscrire. Il faut utiliser des photocopies individuelles durant les cours.

A la fin de la classe

Le professeur est en charge de désinfecter le matériel (claviers, souris, outils, tables etc) à l'aide du vaporisateur mis à sa disposition.
Il vérifie le respect des consignes et fait sortir les élèves selon les prescriptions sanitaires (notamment la distanciation) Il referme la porte avec le dispositif adéquat.

Fiche 5 : Gestion des circulations

Définir un sens de circulation	Un sens de circulation sera mis en place là où c'est possible : (escaliers montée et descente distincts par exemple). Il s'accompagnera d'un marquage au sol.
Utilisation des rampes	Les rampes des escaliers seront enveloppées de rubalise afin d'en dissuader l'usage
Port du masque	Le port du masque et/ou de la visière de protection sera obligatoire pour tous les personnels Il sera recommandé pour les élèves
Mouvements d'élèves	Dans la mesure du possible et sauf exception, chaque classe se verra attribuer une salle. Tous les cours d'une même journée se dérouleront dans cette même salle Les étages 1 et 2 du bâtiment A seront fermés.

Fiche 6 : La demi-pension

<p>Concevoir l'organisation des temps de restauration de manière à limiter au maximum les files d'attente</p>	<p>L'organisation de deux services subsistera. Chacun d'entre eux aura un effectif théorique maximum de 100 rationnaires. Un marquage au sol pour distanciation, se fera dans le couloir d'accès au réfectoire et sera prolongé si nécessaire vers l'extérieur. Les places disponibles au self seront limitées à un élève pour 4 m². Elles seront marquées, les tables et chaises non utilisées seront retirées.</p>
<p>Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas</p>	<p>Du gel hydro-alcoolique sera à disposition des élèves à l'entrée du self. La sortie se fera vers l'extérieur du réfectoire où les élèves seront invités par un AED à se laver les mains au point lavabos extérieurs .</p>
<p>Prévoir des modalités de distribution d'eau pour limiter les contacts</p>	<p>Les brocs d'eau plein seront disposés sur les tables. Ils seront réapprovisionnés par les personnels. Les fontaines seront neutralisées par bâchage. La composition et la distribution des plateaux seront étudiées pour limiter les contacts et les mouvements. Une phase de test aura lieu dès la première semaine d'ouverture.</p>
<p>Proscrire les distributeurs automatiques</p>	<p>Ils seront désactivés.</p>
	<p>L'accueil des commensaux sera réduit</p>

Fiche 7 : Récréation

Port du masque pour tous	Le port du masque sera recommandé pour les élèves
Proscrire les jeux de ballon	Les AED ne prêteront pas de ballon aux élèves. Les baby-foot seront neutralisés. La console de jeux ne pourra être utilisée. Les distributeurs automatiques seront indisponibles.
Neutraliser l'utilisation des bancs	Les bancs ne seront pas neutralisés à l'extérieur du lycée. Seul, le mobilier du hall sera enlevé. Les consignes de distanciation seront rappelées.
Condamner l'accès aux espaces collectifs	Impossible à faire au lycée. Les consignes de distanciation seront rappelées.

Fiche 8 : Activités sportives et culturelles

Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous ou assurer une désinfection adaptée	Les professeurs d'EPS adapteront leurs cours à ce principe. La salle de sport sera fermée aux élèves, y compris au sein de l'AS. Les personnels y auront accès mais veilleront à désinfecter les machines après chaque usage à l'aide de lingettes ou d'un vaporisateur
Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires demander aux élèves de venir en tenue de sport dès le matin	Consigne en sera donnée aux élèves
Adapter le fonctionnement des salles informatiques, CDI et foyers	La console de jeu du foyer sera neutralisée. Le fonctionnement du CDI sera défini dans une annexe au présent document.

Fiche 9 : Les enseignements spécifiques

Utilisation du matériel pédagogique mutualisé	Les professeurs organiseront le travail de telle façon que les échanges de matériel seront limités. En atelier, ils distribueront les masques aux élèves à l'entrée des vestiaires et s'assureront que les masques usagés sont bien jetés dans la poubelle destinée à cet usage et disposée à la sortie des vestiaires. Ils désinfecteront le matériel individuel en fin de cours à l'aide des vaporisateurs. Chaque matériel ou outil doit être désinfecté par le professeur entre chaque utilisateur en ce qui concerne l'outillage collectif.
L'utilisation des vestiaires	Les élèves devront porter un masque pour pénétrer dans les vestiaires car les distances de sécurité ne peuvent y être assurées.
	Les distances de sécurité doivent être respectées dans tous les espaces, et particulièrement dans les espaces de travail. Quand la distanciation n'est pas possible le port du masque est obligatoire.

Fiche 10 : Les personnels

Eviter le matériel partagé par plusieurs personnes ou prévoir des modalités de désinfection adaptées.	Il y aura le matériel nécessaire pour désinfecter les claviers et les souris d'ordinateur. Idem pour les photocopieurs. L'accès au local photocopie administration sera réservé UNIQUEMENT aux personnels administratifs.
Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises soit 4m ² par agent	La capacité d'accueil de la salle des professeurs sera de fait limitée. Il sera de la responsabilité de chacun de respecter ces consignes.
Bloquer les portes en position ouverte	Les portes de la salle des professeurs seront maintenues en position ouverte.
Dotation	Chaque personnel Education Nationale aura en dotation deux masques en tissu réutilisables, une visière de protection, une dose de gel hydro-alcoolique rechargeable et un dispositif d'ouvre portes sans contact. Le Ministère a également doté les enseignants de 2 masques jetables par jour. Les personnels du CRIF disposent du matériel donné par leur administration. Ils se verront également dotés d'un kit de protection, comme les personnels de l'Education Nationale
Port du masque	Le port du masque ou de la visière sera obligatoire pour tous les personnels dès leur entrée dans le lycée.
Nettoyage des postes de travail	Chacun nettoiera son poste de travail avant de le quitter. Ceci est valable pour tous : professeurs, AED, agents, personnel administratif, etc... Nous veillerons tous à organiser nos postes de travail pour en faciliter le nettoyage.
	Tous les personnels devront se désinfecter les mains en entrant dans l'établissement. Du gel sera mis à leur disposition à la loge.
	L'accueil dans tous les bureaux administratifs sera limité à une seule personne. Le mobilier de la salle d'attente a été retiré.

Infirmierie et protocole d'accès à l'infirmierie

- L'infirmière portera en permanence un masque ou une visière, **une blouse en cas d'accueil d'une suspicion de Covid**
- Une des salles de repos de l'infirmierie sera réservée à l'accueil d'un élève ou personnel suspecté d'être atteint du Covid. Cette salle se trouve à droite de l'entrée de l'infirmierie. Elle est dotée d'un lit, d'un lavabo, **savon et serviettes jetables**. Dès l'accueil d'une personne suspecte, elle sera désinfectée dans les heures qui suivent.
- La salle d'attente :

Un seul élève pourra stationner dans ce local, dans l'attente d'être reçu par l'infirmière, il lui sera demandé de se laver les mains dans les toilettes de l'infirmierie. (**vérifier savon et serviettes jetables**). Si d'autres élèves sont dans l'attente de rencontrer l'infirmière, ils sont invités à se présenter à la vie scolaire, qui préviendra par téléphone cette dernière. Dès lors que l'infirmierie est libre, elle préviendra la vie scolaire afin que l'élève se présente à l'infirmierie. Si urgence, l'infirmière pourra se déplacer et rencontrer l'élève à la vie scolaire, pour l'accueillir dans une salle de repos situé dans le couloir de l'administration, doté d'un lavabo, (**vérifier savon et serviettes jetables**).
- Lors de l'entrée de l'élève, l'infirmière s'assurera que celui-ci s'est bien lavé les mains dans les toilettes.
- Après chaque passage d'élève, l'infirmière désinfectera le bureau et les sièges, poignée de porte (**penser à changer les fauteuils en tissu en chaise classique pour désinfection**), et aèrera le local.
- Chaque élève sera doté d'un masque, s'il n'en porte pas, l'infirmière pourra lui en proposer un.

PROTOCOLE EN CAS DE PRESENCE D'UN CAS DE COVID AU LYCEE

- *Symptômes évocateurs :*
Toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.....
- *Une pièce est déterminée pour accueillir un élève ou un adulte en cas de suspicion de Covid : **salle de repos à droite de l'infirmier***
- *Masques adaptés, blouses, lunettes de protection ou visière, gants, thermomètres frontaux sont prévus*

Conduite à tenir

- ❖ Isoler immédiatement l'élève avec un masque dans la salle de repos dédiée à l'accueil d'un cas suspect, pour permettre la surveillance, en attendant le retour à domicile, ou prise en charge médicale.
- ❖ Respect des gestes barrières
- ❖ Si besoin, faire appel à un personnel de santé de l'éducation nationale (en cas d'absence de l'infirmière)
- ❖ Prévenir les parents, ou responsables légaux, afin de venir chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- ❖ Rappel aux parents de la procédure à suivre (éviter les contacts et appeler médecin traitant)
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Retour de l'élève qu'après avis médical du médecin traitant

En cas de test positif :

- ✓ Information des services académiques, en lien avec les autorités sanitaires
- ✓ Identification et dépistage des cas contact, décision de quatorzaine, fermeture de classes ou d'établissement si besoin
- ✓ Nettoyage et désinfection des locaux et objets touchés par l'élève dans les 48 h qui précèdent l'isolement
- ✓ Information des personnels et parents d'élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève
- ✓ Appui des personnels psychologues et de santé.

PROCOLE CDI

1 .Ouverture au public

- Le CDI restera ouvert, mais son activité et sa capacité d'accueil seront restreints La capacité d'accueil maximale est fixée à 12 élèves et deux enseignants.
- Fermeture des petites salles de travail
- Fermeture de la salle de reprographie
- Fermeture de la salle numérique
- Les autres espaces seront disponibles pour les classes, accompagnées d'un enseignant
- La banque de prêt restera accessible
- Un parcours de circulation est mis en place : entrée par la porte du CDI et sortie par la salle informatique

2 .Animation pédagogique et culturelle du CDI

- L'accès aux collections de documents se fait via le portail Esidoc de l'ENT (consultation du catalogue et réservation).
- Les ouvrages en retour de prêt font l'objet d'une quarantaine. Concernant la promotion de la lecture, on va privilégier les activités « quart d'heure de lecture » dans les classes avec mise en quarantaine des ouvrages consultés.
- On favorise les enseignements par et pour le numérique (retour d'expérience du confinement, besoins des usagers, préparation à PIX).
- Travail spécifique autour du manuel numérique